



Renseignements concernant le stagiaire :

Nom :

Prénom :

Taille vestimentaire :

Date de naissance :

Adresse:.....

Code postal : Ville.....

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Renseignements complémentaires

(Prescriptions médicales, contre-indications alimentaires)

.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné:

Représentant légal de l'enfant:

- M'engage à respecter le protocole sanitaire fixé par le club.
- Autorise mon enfant à participer aux activités organisées lors des stages.
- Autorise le club à utiliser des photos ou vidéos de mon enfant sur les divers supports de communication du club.

Fait à,le

Signature du représentant légal précédé de la mention « lu et approuvé »

STAGE FOOTBALL CROISÉS DE BAYONNE



PROTOCOLE COVID STRICT

U10 / U15 [2011 - 2006]

75€

+10€ pour les non licenciés du club

LUNDI 12/04 AU VENDREDI 16/04



U8 / U9 [2013 - 2012]

50€

+10€ pour les non licenciés du club

LUNDI 19/04 AU MERCREDI 21/04

INSCRIPTION AVANT LE 27 MARS

Renseignements:

Marc LE MOËL: 06/24/01/22/36 – croisessabayonne@gmail.com
11 Allée de Glain – 64100 BAYONNE

Chers enfants, chers parents,

Malgré la crise sanitaire que nous traversons le club a décidé d'organiser les stages vacances d'avril. Bien évidemment ces stages tiendront compte des mesures sanitaires recommandées par l'état. L'accès aux douches et aux sports en salle n'étant pas autorisé nous devons adapter nos activités. Néanmoins le football sera au cœur de ces stages et toutes les après midi les stagiaires seront sur les terrains. Les matinées le club organisera par petits groupes différentes activités ludiques autour du football ne nécessitant pas une dépense physique trop importante du fait de l'impossibilité d'avoir accès aux douches.

-  **Protocole sanitaire à suivre à destination des parents** 
-  **Surveillance d'éventuels symptômes présents sur leur enfants chaque matin. (température inférieure à 38°)**
-  **Obligation de déclarer au responsable du stage la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer pendant le stage.**
-  **Obligation que les stagiaires soient équipés d'un masque de catégorie 1 des leur arrivée sur les lieux du stages.**

-  **Obligation d'avoir une bouteille/gourde nominative**
-  **Respects des horaires d'arrivée et de départ afin d'éviter les rassemblements.**

-  **Protocole sanitaire mis en place par le club** 
- Gel hydroalcoolique mis à disposition sur l'ensemble des lieux du stage.
- Port du masque obligatoire pour l'ensemble des intervenants.
- Vérification quotidienne de l'apparition d'éventuels symptômes chez les encadrants.
- Organisation des activités par petits groupes fixes pendant toute la durée du stage.
- Affichage des gestes barrières à respecter sur l'ensemble des lieux du stage.
- Nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et le personnel.
- Les tables sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Programme d'activités proposées tenant compte de la distanciation et des gestes barrières.
- Repas pris par groupe avec respect des distanciations de deux mètres entre les tables et entre les stagiaires de groupes différents.

 **Conditions de participation :** Le stage du 12 au 16 avril est réservé aux enfants, nés entre 2011 et 2006. Le stage du 19 avril au 21 avril est réservé aux enfants, nés 2013 et 2012.

 **Inscriptions :** Faute de places suffisantes, seuls les 50 premiers dossiers complets seront retenus par stage.

 **Durée/Lieu du stage :** Les éducateurs prennent en charge les stagiaires de **8h30 jusqu'à 17h30 à la salle LAUGA, 25 Avenue Paul Pras, Bayonne.** Toutes les activités se trouvant aux abords de la salle LAUGA, tous les déplacements se feront à pieds, y compris ceux liés aux entraînements (terrain de Lauga ou Floride).

 **Assurances :** Les stagiaires sont couverts par l'assurance relative à leur licence de football.

 **Prix du stage :** Le prix des cinq jours de stage est fixé à **75€** pour les licenciés du club et **85€** pour les non licenciés du club (10€ en moins pour le deuxième enfant de la même famille). Le prix des trois jours du deuxième stage est de **50€** pour les licenciés du club et **60€** pour les non licenciés du club (10€ en moins pour le deuxième enfant de la même famille). Ce prix comprend un maillot d'entraînement, la restauration (repas du midi plus les goûters), l'encadrement, le coût des activités, les entraînements. Le règlement du stage peut être effectué soit par espèces ou par chèque à l'inscription. (Cependant vous pouvez régler en 3 chèques distincts encaissés à des dates différentes suivant vos directives).

 **Annulation du stage :** Le club des Croisés de Bayonne se réserve le droit d'annuler le stage en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Dans ce cas, le coût du stage sera intégralement restitué.

 **Informations supplémentaires :** Il sera nécessaire aux familles des stagiaires de prévoir dans un sac, une tenue d'entraînement classique, une gourde ou bouteille.

